Revue de presse hebdo 011

DU VENDREDI, 22 JANVIER 2016

La semaine du 14 au 24 janvier 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de la signature de convention pour 194 millions de dollars entre le Togo et la Banque Islamique de Développement, le courrier de Jean-Pierre Fabre à Faure Gnassingbé pour engager les réformes institutionnelles et constitutionnelles, les frappes jihadistes au Burkina Faso qui n'épargnent pas les pays voisins dont le Togo, le campus de Lomé où le torchon brûle entre les étudiants et la présidence de l'Université, l'OTR toujours ferme sur sa décision de port de badge, la diplomatie togolaise en marche avec la signature d'accord de siège entre SANT'EGIDIO et le Togo et enfin la désignation de Edem Kodjo comme médiateur de l'UA en RD Congo.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

ARABIE SOUDITE-TOGO: Signature de convention pour 194 millions de dollars

En séjour en Arabie Saoudite le mercredi 20 janvier dernier, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a décroché la signature d'une convention de financement entre le Togo et la Banque Islamique de Développement à hauteur de 194 millions de dollars.

« La Banque Islamique va financer pour 194 millions de dollars les secteurs des routes, de l'éducation et de l'énergie au Togo », titre **Togo-Presse** n°9710 du 21 janvier 2016. « 194 millions de dollars pour soutenir 3 secteurs clés : les infrastructures, l'éducation de base et l'électrification», s'exclame **Waraa les vainqueurs** n°97 du 21 janvier 2016. La même information est reprise par **Courrier de la République** n°419 du même jour sous le titre « Bonne moisson pour Faure et sa délégation à Djeddah : environ 100 milliards de francs CFA de la BID pour le Togo ». « Les efforts du président de la République Faure Gnassingbé viennent encore de porter des fruits avec la signature de ces trois conventions », se réjouit **L'éveil de la nation** n°435 du 22 janvier 2016. « Faure Gnassingbé signe des méga conventions avec la Banque islamique à Djeddah », s'exclame **Le perroquet** n°318 du 22 janvier 2016. Cet avis n'est pas du tout apprécié par **Le correcteur** n°669 du 21 janvier 2016 qui y voit un affairisme au sommet de l'Etat. Selon le bihebdomadaire, « pour 106 milliards de FCFA, Faure Gnassingbé engage le Togo dans la Coalition des Etats Islamiques contre DAEH. » Et d'avertir que « si rien que pour avoir les fonds arabes, Faure s'entête à engager le Togo dans le bourbier des jihadistes, c'est vraiment grave. »

REFORMES INSTITUTIONNELLES ET CONSTITUTIONNELLES: Faure Gnassingbé interpelé

Le mardi 19 janvier Jean-Pierre Fabre a rendu publique une lettre dans laquelle il interpelle Faure Gnassingbé sur la nécessité d'engager les réformes politiques et d'organiser les élections.

« Face à l'incertitude du lendemain avec ses multiples conséquences sociales au Togo, Jean-Pierre Fabre adresse ses 4 propositions à Faure Gnassingbé », titre Le correcteur n°669 du 21 janvier 2016 qui publie l'intégralité du courrier. Le canard indépendant du 22 janvier 2016 analyse le contenu de la lettre en rappelant le parcours du pays depuis l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 août 2006 et qui prévoit les réformes constitutionnelles et institutionnelles, le message à la nation le 2 janvier 2016 qui ne donne aucune perspective claire sur la question. C'est tout un autre regard que L'éveil de la nation n°435 du 22 janvier 2016 pose sur ce courrier adressé au chef de l'Etat. « 3ème lettre de Fabre à Faure : le chef de file de l'opposition en quête de notoriété, expose son égo », titre l'hebdomadaire ; Dans la même veine, Echos du pays n°247 du 21 janvier 2016 titre « Lettre du chef de file de l'opposition au président de la République : Jean-Pierre Fabre fait acte de contrition. » Pour l'hebdomadaire, il s'agirait d'un début de sagesse du chef de file de l'opposition. Waraa les vainqueurs n°97 du 21 janvier 2016 lui emboite le pas sous le titre interrogateur « Relance des démarches pour l'obtention des réformes politiques : Jean-Pierre Fabre est désormais prêt à mettre de l'eau dans son vin ? »

TERRORISME: Le Burkina Faso frappé, le Togo est sur sa garde

Le vendredi 15 janvier dernier, la capitale du Burkina Faso a été touchée par des frappes jihadistes faisant une trentaine de morts. Les pays voisins dont le Togo sont sur leurs gardes.

« Les terroristes frappent au Burkina, des raisons de s'inquiéter au Togo, 29 morts, une trentaine de blessés, l'attentat revendiqué par AQMI », titre qui barre la une de **Liberté** n°2112 du 18 janvier 2016. Pour le quotidien, « cet attentat à Ouagadougou ajouté à l'alerte sonnée en décembre dernier au Bénin confirme que la menace est à nos portes autant à l'est qu'au nord, et les populations ont des raisons de s'inquiéter. » C'est la même appréhension dans Forum de la semaine n°2046 du 18 janvier 2016. « Vu la situation géographique de la capitale ouagalaise par rapport au Togo, écrit le journal, on peut se dire que le Togo n'est aucunement à l'abri et peut être à n'importe quel moment la cible de ces terroristes sans foi ni loi qui sèment la terreur partout sur le continent. » Sous le titre « Terrorisme djihadiste : la menace est à nos portes », Golfe info n°1068 du 18 janvier 2016 rappelle pour le cas du Togo les actes de banditisme et leur lot d'attaques à l'arme blanche, les vols de motos toutes les semaines, l'attaque de commerçants transporteurs de fonds à l'aéroport de Lomé par des hommes armés qui après coup se sont fondus dans la nature, l'attaque armée et l'assassinat de l'homme d'affaires libanais...autant d'éléments qui indiquent clairement selon le journal que le Togo n'est pas à l'abri. Pour Nouvel Opinion n°468 du 18 janvier 2016, « aujourd'hui, c'est notre voisin du nord qui est sous la menace de ces actes. Cet événement malheureux appelle à un sens de mobilisation des chefs d'Etat de l'Afrique de l'ouest...La mobilisation de tous s'avère indispensable pour faire face à l'ennemi commun. » Pour **Echos du pays** n°247 du 21 janvier 2016, « les Etats africains se doivent de remobiliser leurs armées et fédérer leurs énergies pour faire face au fléau. » « Le Togo a de bonnes raisons d'être inquiet face au terrorisme aveugle qui sévit un peu partout. Nos contingents sont sur tous les fronts où la paix et la sécurité sont menacées », s'exclame Courrier de la République n°418 du 18 janvier 2016. « Les menaces jihadistes sont si loin si proches du Togo...Il importe que le peuple togolais fasse preuve de vigilance et implore le ciel pour que cette menace soit aussi éloignée que possible quand bien même la providence seule ne suffit pas », conseille Le correcteur n°668 du 18 janvier 2016. « Nous devons donc prendre la menace très au sérieux et réagir en conséquence. Les autorités compétentes des renseignements et de la sécurité de notre pays doivent mettre les bouchées doubles en matière de formation, d'équipement et surtout de mobilité sur le terrain », renchérit Le combat du peuple n°863 du 18 au 22 janvier 2016. « La terreur se rapproche », avertit L'alternative n°°490 du 19 janvier 2016. Si tel est le cas il y a la nécessité de « renforcer nos services de sécurité en moyens et ressources humaines », pense **Le médium** n°203 du 19 au 25 janvier 2016. Le même journal rappelle le décret pris en conseil des ministres en vue de la réorganisation de la gendarmerie nationale face aux défis actuels et prévisibles auxquels le Togo fait face ou pourra faire face. «De sources dignes de foi, notre pays est sur la listes des pays à terroriser », révèle **La dépêche** n°805 du 20 janvier 2016. « Le terrorisme est à nos portes et c'est ensemble que nous devons lui opposer une barrière infranchissable », s'exclame **Golfe info** n°149 du 20 au 4 février 2016. « Au Togo, comme on sait choisir ses priorités (sic), on a préféré protéger les grands hôtels et leurs clients. La plèbe, elle est abandonnée », regrette **Liberté** n°2116 du 22 janvier 2016. C'est le même son de cloche que nous avons dans **Le bâtisseur** n°157 du 22 janvier 2016 qui note que « les grands hôtels de Lomé se bunkerisent, alors que les lieux publics sont laissés à eux-mêmes. » Sur le même sujet **Le perroquet** n°318 du 22 janvier 2016 se pose une question fondamentale : « l'ANR, la DCRI et la DST disposentelles suffisamment de moyens pour mettre le Togo à l'abri d'une probable attaque terroriste ? » « Combattre le DAEH est une affaire trop sérieuse pour que Faure Gnassingbé s'y aventure. »

Le soutien du Togo à son voisin s'est manifesté à travers un message du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui qualifie l'attaque « d'acte inqualifiable », message publié par **Forum de la semaine** n°2048 du 20 janvier 2016. Des partis politiques ont donné de la voix dans les journaux de la semaine. « Le CAR sonne l'alerte : ce qui se passe aujourd'hui dans la sous-région, en Afrique en général, n'épargnera aucun pays », lit-on dans **Forum de la semaine** n°2047 du 19 janvier 2016. La même publication précise que d'autres partis politiques de l'opposition togolaise à l'instar de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), du Parti Social du Renouveau (PSR) ont également réagi par rapport à cette attaque en les condamnant.

<u>CAMPUS DE LOME: le torchon brûle entre les étudiants et la présidence de l'Université</u>

Depuis la semaine dernière le torchon brûle entre les étudiants et la présidence de l'Université: retraçage et électrification des artères, logement et reprogrammation des unités d'enseignement et des bourses. Le mercredi 20 et le jeudi 21 ont été marqués par des violences sur le campus.

« Depuis le début de l'année académique 2015-2016, écrit **Liberté** n°2115 du 21 janvier 2016 les étudiants des universités publiques du Togo n'ont pas perçus leurs allocations. » « Le ministre Nicoué Broohm bat en brèche les doléances des étudiants », titre **Forum de la semaine** n°2050 du 22 janvier 2016 qui indique qu'il qualifie ces revendications de « prétexte et d'alibis ». Le même journal publie en sa une la photo d'un véhicule de la police incendié et note qu'un policier est molesté au cours de cette journée mouvementée. « 2ème jour de grève à l'Université de Lomé, des blessés, des arrestations et un véhicule de la police calciné », titre **Liberté** n°2116 du 22 janvier 2016 qui montre la photo d'une étudiante qui s'est écroulée après avoir inhalé du gaz lacrymogène. « Revendication universitaire : un véhicule de police saccagé, le terrorisme gagne le campus universitaire de Lomé », s'exclame **Le perroquet** n°318 du 22 janvier 2016. « Cette situation mérite que le gouvernement entre en discussion avec eux et que des actions soient entreprises pour les soulager de leurs peines », conseille **L'éveil de la nation** n°435 du 22 janvier 2016. Sous le titre « Université de Lomé : des conditions de vie ahurissante des étudiants », **Le canard indépendant** du 22 janvier 2016 souligne que « avec un peu de volonté, les autorités togolaises pouvaient régler pour une fois de bon certaines revendications de ces étudiants. »

PORT DE BADGE : L'OTR ferme sur sa décision

Le bras de fer se poursuit entre l'OTR et les transitaires non agréés malgré la position du gouvernement qui déclare se conformer aux dispositions de l'UEMOA en matière de lutte contre la corruption, les fraudes, de sécurité en instruisant le port du badge dans les zones portuaires. La mise à l'écart des non agréés plombe la vente des véhicules et rejaillit sur les autres activités telles que la vente d'accessoires et le convoyage vers les pays de l'hinterland.

« Port du badge de l'OTR et baisse de la vente des véhicules : la police déployée toute la journée du vendredi, la crise gagne les activités connexes », rapporte dans ses colonnes Liberté n°2112 du 18 janvier 2016. «Le port du badge, un mal nécessaire », s'exclame Nouvelle opinion n°468 du 18 janvier 2016 qui ne voit la l'OTR faire volteface par rapport à la loi du port de badge. « Les réalités sont dures à accepter bien sûr pour ceux qui sont en conflit avec la loi, mais l'intérêt national prime sur les préoccupations personnelles des uns et des autres », conclut l'hebdomadaire « Les autorités douanières, visiblement, ne veulent pas revenir sur leur décision...Mais les transitaires, de leur côté, n'ont pas l'intention de reculer », conclut L'alternative n°490 du 19 janvier 2016 qui laisse entendre qu'ils veulent se battre pour sortir de cette situation. Ils ont le soutien de la Fédération syndicale des travailleurs des transports du Togo (FESYTRAT), la Fédération des travailleurs du bois et de la construction du Togo (FTBC-Togo) et le Mouvement Martin Luther King (MMLK) qui ont rendu publique une déclaration de soutien dans les colonnes de Liberté n°2114 du 20 janvier 2016. « Face au mouvement des transitaires non agréés, l'OTR doit-il retirer sa réforme? », s'interroge Golfe info n°149 du 20 janvier 2016 qui revient sur la réglementation en vigueur dans les pays de l'UEMOA citant par ailleurs le cas du port autonome de Cotonou où la caution est de 50 millions de FCFA contre 25 millions pour le port de Lomé. Le perroquet n°318 du 22 janvier 2016 regrette que l'argent pour obtenir l'agrément de l'OTR dépasse la bourse d'un simple transitaire. » « A l'heure où les ports de Tema, Cotonou et Abidjan offrent des facilités aux commerçants, chez nous c'est la mise en œuvre des mesures impopulaires », regrette **Tingo Tingo** n°789 du 20 janvier 2016.

DIPLOMATIE: l'union entre SANT'EGIDIO et le Togo scellée

Le gouvernement du Togo et la Communauté catholique Sant'Egidio ont renforcé leur lien pour la préservation des conflits et la consolidation de la paix dans les pays de la sous-région ouest-africaine. Un accord de siège a été scellé le 18 janvier dernier à Lomé. Sant'Egidio est devenue au fil des années une experte en négociations de paix et un des canaux de la diplomatie de l'ombre du Vatican.

« Accord de siège : la communauté Sant'Egidio officiellement établie au Togo », titre **Togo-Presse** n°9708 du 19 janvier 2016 qui rend compte de la cérémonie qui s'est déroulée en présence du chef de la Délégation de l'Union Européenne, M. Nicolas Berlinga-Martinez, de l'ambassadeur de l'Allemagne, M. Christopher sander, du Ministre Robert Dussey des Affaires Etrangères Robert Dussey et du porte-parole de la Communauté Sant'Egidio, M. Robert Zuccolini. L'information telle que traitée par **republicoftogo.com** est reprise dans **Le médium** n°203 du 19 au 25 janvier 2016 sous le titre « Société : Accord de siège pour Sant'Egidio », **Forum de la semaine** n°2047 du 19 janvier 2016 sous le titre « Sant'Egidio et Lomé scellent leur union ». « Pour des actions de prévention de conflits dans la sous-région, le Togo et la Communauté Sant'Egidio signent un accord de siège », titre

L'union n°882 du 22 janvier 2016. C'est un autre son de cloche qui résonne dans L'alternative n°490 du 19 janvier 2016 sous le titre « Au-delà du folklore, accorder le droit de vote à la diaspora ». L'hebdomadaire revient sur la réclamation du droit de vote de la diaspora, car « la diaspora togolaise avec son apport, mérite que ce droit de vote lui soit concédé. »

DIPLOMATIE: Edem Kodo médiateur de l'UA en RDC

Après l'échec de la médiation onusienne en République démocratique du Congo, l'Union africaine se jette à son tour dans la bataille en nommant le Togolais Edem Kodjo comme médiateur dans le dialogue politique inter-congolais le 14 janvier dernier.

« Edem Kodjo nommé médiateur du dialogue politique en RDC », lit-on dans **Forum de la semaine** n°2047 du 19 janvier 2016. « Par cette nomination, l'Union africaine reprend en main le dossier, après l'ONU », lit-on dans **Le canard indépendant** du 22 janvier 2016 qui rappelle que le Togolais était déjà chargé de la facilitation dans la résolution de la crise burkinabè, après la démission de Blaise Compaoré.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe africain : **Celui qui avale une noix de coco fait confiance à son anus.

Lomé, le 22 janvier 2016 L'expert national <u>Amévi DABLA</u>